

Formation pratique

2 ECTS

Les stages de première et de deuxième année sont étroitement liés au séminaire d'intégration, formant un seul et même module. Au travers d'une alternance entre stages en établissement, séances de séminaires et entretiens individuels, ce module vise à susciter chez les étudiant-e-s des questionnements menant à une mise en enquête autour d'une problématique vécue ou observée et qui le-a questionne (posture de l'enseignant-e, observation).

Formations concernées

Bachelor of arts ou
Bachelor of science en
enseignement pour le
degré secondaire 1

Compétences travaillées

1. Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture
2. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
3. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions
8. Intégrer les technologie de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage de gestion de l'enseignement et de développement professionnel
11. Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante

Semestre

Automne
Printemps

Organisation du module

BS11-12FP-1 Formation
pratique
BS11-12FP-2 Intégration

Responsable du module

Bouchard Laure, UER
AGIRS
laure.bouchard@hepl.ch

Schumacher Jérôme
Albert, UER SANS_UER
jerome-albert.schumacher@hepl.ch

Prérequis

Aucune

Thèmes et activités-clés

- Stage 1 : semaines 36 et 37 (avant la rentrée académique)
- Stage 2 : semaines 5 et 6 (durant l'intersemestre et suite aux examens HEP et UNIL)
- 3 séminaires d'intégration (29 août 2023, 14h00-16h00 / 12 septembre 2023, 16h00-18h00 / 6 février 2024, 16h00-18h00) : présentation du module, éthique et déontologie, tour de table. travail autour de la posture d'enseignant-e, l'observation et ses enjeux.
- 2 rencontres individuelles de 45 minutes dans la deuxième partie de chaque semestre qui visent à permettre de mieux comprendre les motivations des étudiant-e-s et à les accompagner dans la réalisation de leur dossier.

Modalités de travail

- Travail individuel et réflexion en groupes

Niveaux de maîtrise évalués

- Manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et en apprécier les potentialités et les limites (Compétence 1)
- Préciser ses forces et limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver (Compétence 2)
- Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement (Compétence 2)
- Utiliser l'observation dans la classe, des informations sur les élèves et la recherche comme sources pour évaluer les résultats de son enseignement d'une part et pour expérimenter, réfléchir et revoir sa pratique d'autre part (Compétence 2)
- Agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe (Compétence 3)
- Répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés (Compétence 3)
- Manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites des TIC comme soutien à l'enseignement à l'apprentissage (Compétence 8)
- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone (Compétence 11)
- S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement (Compétence 11)
- Tenir compte des différences de culture dans la communication avec les élèves et les parents (Compétence 11)

Évaluation formative

La première année de formation pratique est formative

Ouvrages de base

Aucun